

Paramétrage des nouveaux taux de TVA

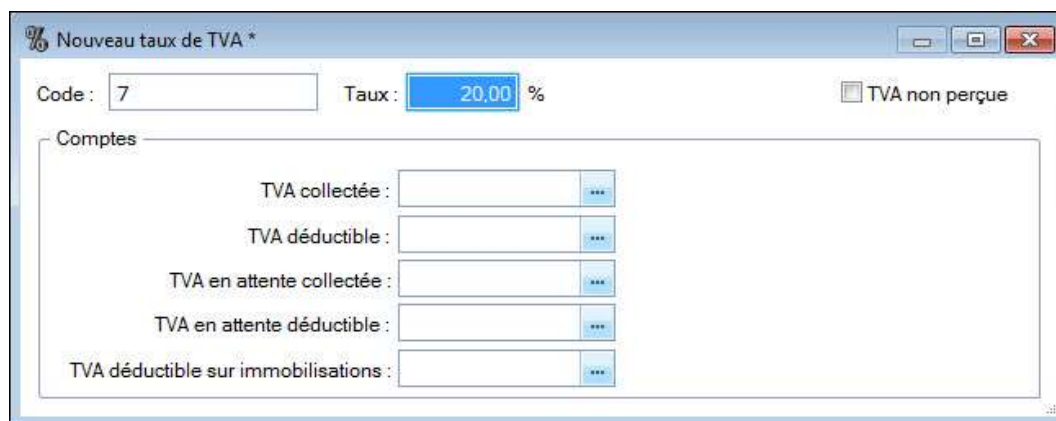
À partir du 1er janvier 2014, les taux de TVA vont être modifiés, selon l'article 68 de la 3e loi de finances rectificative pour 2012 (publiée au Journal officiel le 30 décembre 2012) :

- Le taux normal, qui s'applique à la majorité des biens et des prestations de service, passe de 19,6 % à 20 % ;
- Le taux intermédiaire, qui concerne notamment la restauration, la vente de produits alimentaires préparés, les transports, les travaux de rénovation dans les logements anciens, sera relevé de 7 % à 10 % ;
- Le taux applicable en Corse passera de 8 % à 10 %.

Vous trouverez ci-dessous le paramétrage à effectuer dans Ciel Gestion Intégrale.

Création des nouveaux taux

- Allez dans le menu **Listes – TVA** puis cliquez sur le bouton [**Créer**]
- Indiquez un code puis le taux de 20%



- Validez la création en cliquant sur le bouton [**OK**]
- Effectuez la même opération pour le taux à 10%

Création des comptes

- Allez dans le menu **Comptabilité – Plan de comptes**
- Cliquez sur « 4-Autres tiers » dans la partie gauche
- Cliquez sur le bouton [**Créer**]
- Saisissez le compte puis le libellé (Par exemple 445716 - TVA Collectée 20%)
- Sélectionnez type de TVA puis le taux de TVA 20%

N° Compte : 445716 Intitulé : Tva collectée à 20%

Options Budgets Cumuls Soldes validés Graphiques

Utilisation

Utilisable

Lettrage/Pointage

Lettrable --> Prochain code : Demander

Pointable --> Prochain code :

Budgets/analytique

Ventilation


Code analytique par défaut :

Saisie

Options : Réf. pointage/lettrage Echéance Quantité

Saisie Infos Perso.

Infos Perso. 1 Infos Perso. 2 Infos Perso. 3 Infos Perso. 4

 Cliquez sur ce bouton pour modifier l'intitulé des rubriques :

Options TVA

Type de TVA : Collectée Taux de TVA par défaut : 20,00 %

- Validez la création par [OK]

Répétez cette opération pour le taux de TVA à 10% et chaque type de compte de TVA (TVA déductible, TVA en attente collectée et TVA en attente déductible).

Affectation des comptes dans vos nouveaux taux de TVA

- Allez dans le menu **Listes - TVA**
- Sélectionnez le taux de TVA 20%
- Cliquez sur le bouton [**Modifier**]
- Ajoutez vos comptes puis validez par [OK]

7 - 20,00 %

Code : 7 Taux : 20,00 % TVA non perçue

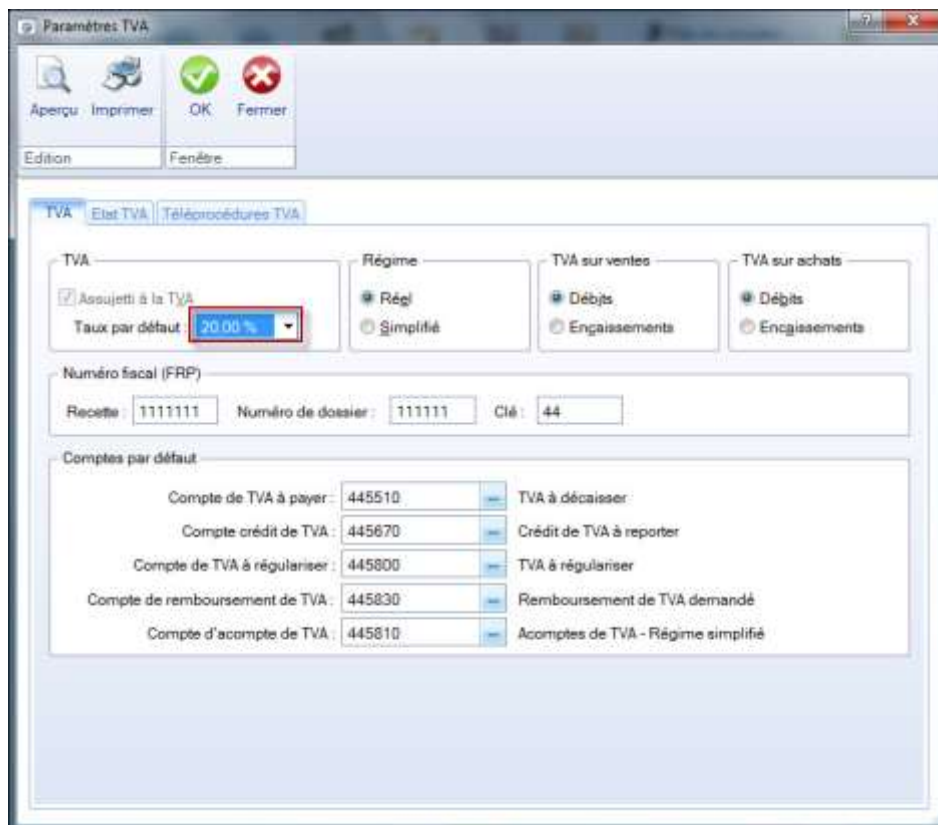
Comptes

TVA collectée :	445716	TVA Collectée à 20%
TVA déductible :	445666	TVA déductible à 20%
TVA en attente collectée :	445876	TVA en attente collectée 20%
TVA en attente déductible :	445866	TVA en attente déductible 20%
TVA déductible sur immobilisations :	445626	TVA sur immob 20%

- Répétez cette opération pour le taux de TVA à 10,00%

Modification du taux par défaut

- Allez dans le menu **Dossier – Paramètres - TVA**
- Cliquez sur l'onglet « TVA »
- Changez le taux par défaut



Paramètres TVA

Aperçu Imprimer OK Fermer

Édition Fenêtre

TVA Etat TVA Téléprocédures TVA

TVA

Assujéti à la TVA

Taux par défaut : 20.00 %

Régime

Rég
 Simplifié

TVA sur ventes

Débits
 Engagements

TVA sur achats

Débits
 Engagements

Numéro fiscal (FRP)

Recette : 1111111 Numéro de dossier : 111111 Clé : 44

Comptes par défaut

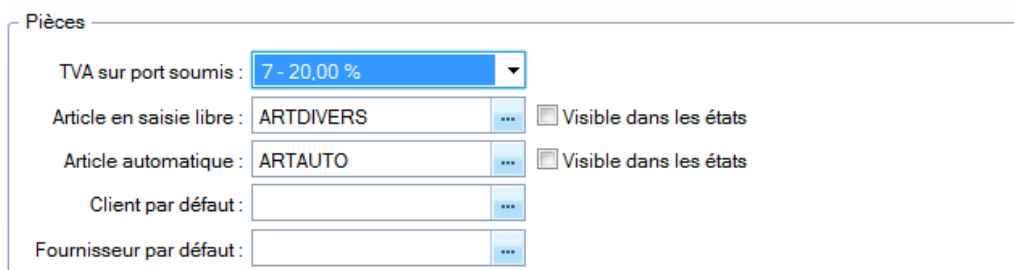
Compte de TVA à payer :	445510	TVA à décaisser :
Compte crédit de TVA :	445670	Crédit de TVA à reporter
Compte de TVA à régulariser :	445800	TVA à régulariser
Compte de remboursement de TVA :	445830	Remboursement de TVA demandé
Compte d'acompte de TVA :	445810	Acomptes de TVA - Régime simplifié

- Cliquer sur le bouton [OK] pour valider la modification

Autres modifications

Modification du taux par défaut des frais de port

- Allez dans le menu **Dossier – Paramètres - Facturation**
- Cliquez sur l'onglet « Valeurs par défaut »,
- Modifiez le taux indiqué sur « TVA sur port soumis »



Pièces

TVA sur port soumis : 7 - 20.00 %

Article en saisie libre : ARTDIVERS Visible dans les états

Article automatique : ARTAUTO Visible dans les états

Client par défaut :

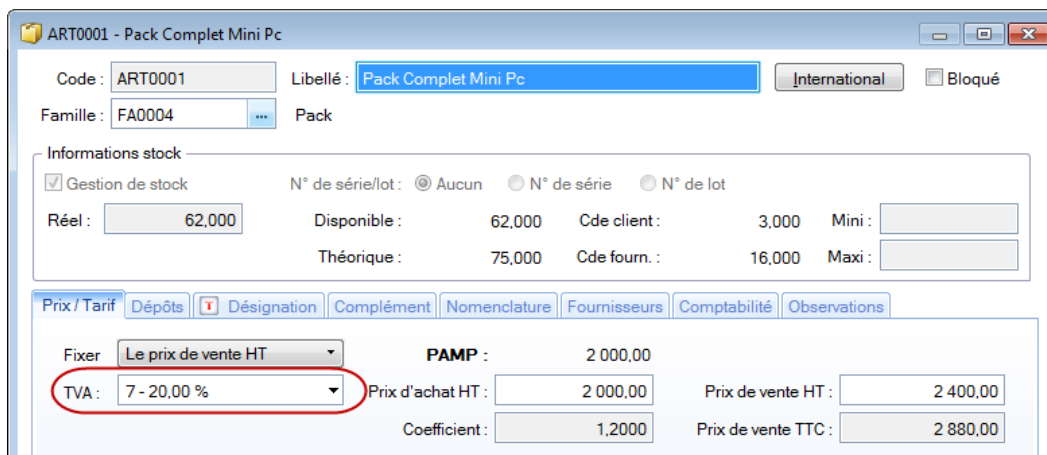
Fournisseur par défaut :

- Cliquez sur le bouton [OK] pour valider la modification.

Modification du taux par défaut dans les articles

Vous pouvez ensuite aller modifier vos articles concernés pour y associer le taux de 20% ou 10%.

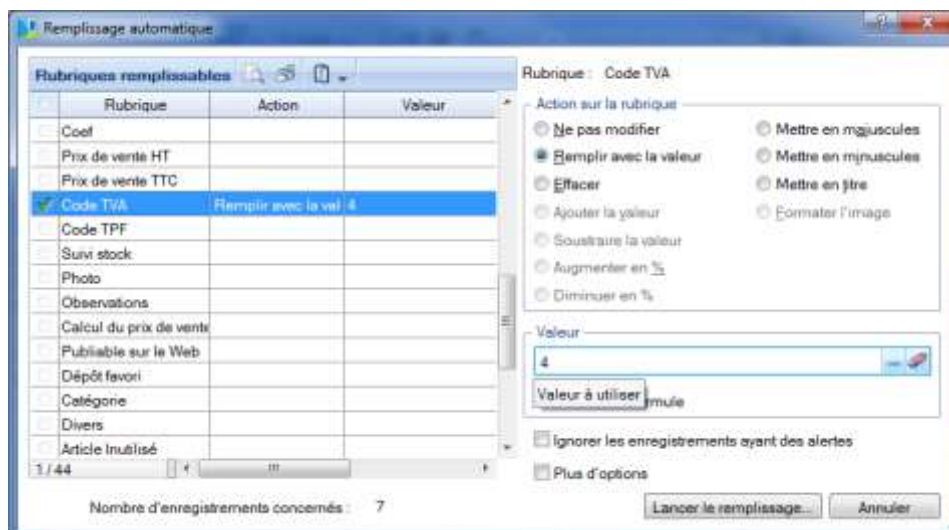
- Allez dans le menu **Gestion - Articles**
- Sélectionnez votre article
- Cliquez sur le bouton [**Modifier**]
- Sélectionnez le nouveau taux de TVA défini par défaut dans la liste



Répétez cette opération pour tous vos articles.

Vous pouvez également remplacer le taux de TVA de tous vos articles :

- Sélectionnez les articles à mettre à jour
- Effectuez un clic droit sur la liste (ou cliquez sur le bouton [Options])
Puis cliquez sur l'option "**Remplissage automatique...**"
- Double cliquez sur la ligne "**Code TVA**", puis à droite, dans la case "Valeur", cliquez sur le bouton [...]
- Sélectionnez le nouveau taux puis cliquez sur le bouton [**OK**] et ensuite sur le bouton [**Lancer le remplissage...**] en bas à droite



- Confirmez le traitement en choisissant le bouton [Oui].

Modification du taux par défaut dans les familles articles

- Allez dans le menu **Gestion – Familles d'articles**
- Sélectionnez la famille puis cliquez sur le bouton [**Modifier**]
- Modifiez le taux de TVA

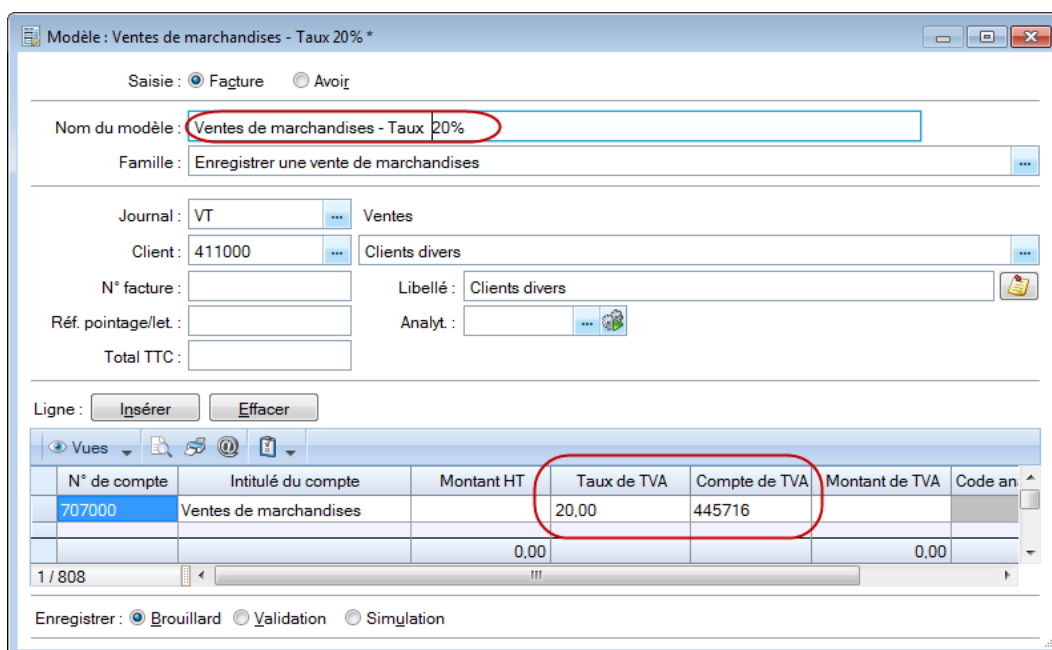


Répétez cette opération pour toutes les autres familles.

Vous pouvez également remplacer le taux de TVA de toutes vos familles en utilisant la fonction remplissage automatique.

Modification des modèles /abonnements

- Allez dans le menu **Comptabilité - Modèles/Abonnements**
- Sélectionnez le modèle et cliquez sur le bouton [**Modifier**]
- Modifiez le Libellé, le taux et le compte



N° de compte	Intitulé du compte	Montant HT	Taux de TVA	Compte de TVA	Montant de TVA	Code an
707000	Ventes de marchandises		20,00	445716		
		0,00			0,00	



Répétez cette opération pour tous les autres modèles et abonnements.

Modification dans les comptes

Si vous avez défini des comptes de TVA par défaut dans vos comptes, l'application des nouveaux de TVA nécessite la modification de ces comptes.

- Allez dans le menu **Comptabilité - Plan de comptes**
- Sélectionnez le compte à modifier et cliquer sur le bouton [**Modifier**]
- Modifiez le compte de TVA défini par défaut.

Options TVA

Exonéré de TVA

Compte de TVA : ... TVA Collectée à 20% => Taux de TVA : 20,00 %

Notre service assistance reste à votre disposition au 0825 00 40 30 pour toutes informations complémentaires.